

Mouthiers-sur-Boëme Vivre à

N° 168
Avril 1998

BULLETIN
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

SOMMAIRE

| | |
|----------------------------|-----|
| Le Conseil Municipal | p 2 |
| Gros Plan | p 3 |
| Parlons-en | p 3 |
| Intercommunalité | p 3 |
| Rencontre | p 4 |
| Centre Social Infos | p 5 |
| Vie Associative | p 6 |
| SCM Football | p 7 |
| Agenda | p 8 |

Mise en page et conception :

J. Roos

Centre Social Charente Boëme Charraud

Impression :

Composerservices Angoulême
RC 86 B 0280



Carnaval avant le visage de l'intercommunalité (Photo Alain PORTE)

LE MOT DU MAIRE

QUELQUES MOTS SUR LE BUDGET 1998

Vous pourrez constater à la lecture du compte administratif à l'intérieur du présent bulletin que l'exercice 1997 a représenté un excédent global de **459 629 Frs.**

Cet excédent est bien évidemment reporté sur les recettes en 1998

Le Budget primitif a été voté de la façon suivante :

| | |
|-----------------------------------|----------------------|
| DEPENSES DE FONCTIONNEMENT | 6 314 157 Frs |
| RECETTES DE FONCTIONNEMENT | 8 137 108 Frs |
| EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT | 1 822 951 Frs |

| | |
|-----------------------------------|------------------------------------------------|
| DEPENSES D'INVESTISSEMENT | 3 810 561 Frs (dont rbst banque 1 203 000 Frs) |
| RECETTES D'INVESTISSEMENT | 636 138 Frs |
| DEFICIT D'INVESTISSEMENT | 3 174 513 Frs |
| A DEDUIRE EXCEDENT FONCTIONNEMENT | 1 822 951 Frs |
| NECESSITE D'EMPRUNT | 1 351 562 Frs |

Notre future mairie est inscrite dans nos programmes d'investissement pour **50 %** des travaux en 1998 (soit **1 200 000 Frs**) et pour la **totalité** des honoraires d'ingénierie (soit **400 000 Frs**).

Nos recettes d'investissement ne comportent cette année aucune subvention pour le programme "mairie" puisque celles-ci n'interviendront qu'en fin de travaux.

Je pense qu'il est inutile de vous préciser que nous sommes ravis de pouvoir enfin envisager cette réalisation.

Les nouveaux locaux nous permettront de vous apporter une autre qualité d'accueil.

Ces travaux importants (l'enveloppe globale est de 2 800 000 Frs) n'aura pas d'influence sur la fiscalité locale puisque l'équipe municipale a voté une majoration de taux de **1 %**, soit une augmentation inférieure à l'inflation.

Cécile FORGERON

LE CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 12 mars 1998

I. TOUR DE GARDE BUREAUX DE VOTE

Les tours de garde ont été établis.

II. FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT 1998

Le Conseil Municipal décide de renouveler sa participation au FSL pour l'année 1998, pour la somme de 3650 F.

III. QUESTIONS DIVERSES

• Compte Administratif 97

Le compte administratif 1997 de la Commune, présenté par Madame le Maire est approuvé à l'unanimité par les membres présents ou représentés du Conseil Municipal.

• Conventions Centre Social

Le Conseil Municipal accepte les conventions à passer entre le Centre Social Intercommunal et la Commune, à savoir :

- Convention de mise à disposition.
- Convention de Mission.

• Analyses Puits et Fontaines

Le Conseil Municipal décide de faire analyser l'eau :

- de la fontaine de Gersac
- du puits du Poinaud

• Indemnités receveur Municipal

En raison du changement de receveur municipal, le Conseil Municipal décide :

- d'allouer une indemnité pour préparation de documents budgétaires.
- d'allouer une indemnité spéciale de gestion à Madame Isabelle BUTAUD.

• Fontaine de Gersac

Le Conseil Municipal décide de mettre à l'étude la proposition d'un propriétaire de Gersac, à savoir le remplacement de la fermeture de la fontaine de Gersac.

COMPTE ADMINISTRATIF - EXECUTION DU BUDGET - Résultat de l'exercice

| | | Investissement | Fonctionnement | Total cumulé |
|-------------------------------|-----------------------------------|----------------|----------------|---------------|
| RECETTES | Prévis.budgétaire totale | 3 045 089,00 | 8 039 428,45 | 11 084 517,45 |
| | Titres de recettes émis* | 976 482,77 | 7 581 590,04 | 8 558 072,81 |
| DEPENSES | Autorisations budgétaires totales | 3 045 089,00 | 8 039 428,00 | 11 084 517,00 |
| | Engagements | 2 336 121,50 | 6 166 303,08 | 8 502 424,58 |
| | Mandats émis* | 2 336 121,50 | 6 166 303,08 | 8 502 424,58 |
| RESULTAT DE L'EXERCICE | Solde d'exécution | | | |
| | Excédent | | 1 415 286,96 | 55 648,23 |
| | Déficit | 1 359 638,73 | | |
| RESULTAT REPORTE | Excédent | | 403 981,45 | 403 981,45 |
| | Déficit | | | |
| RESULTAT CUMULE | Résultat de l'exercice. + Report | | | |
| | Excédent | | 1 819 268,41 | 459 629,68 |
| | Déficit | 1 359 638,73 | | |

* Après déduction des annulations de titres et de mandats

RESULTATS ELECTIONS REGIONALES

| | |
|-----------------|----------------------------|
| INSCRITS : 1767 | Henri de RICHEMONT : 271 |
| | Michel DEBCEUF : 9 |
| VOTANTS : 969 | Jean-Pierre COURTOIS : 51 |
| | Daniel OPIC : 374 |
| NULS : 54 | Jean-Claude FAYMENDIE : 42 |
| EXPRIMES : 915 | Alain LEROY : 108 |
| | Louis MALLET : 60 |



Carnaval 98 (Photo Alain PORTE)

GROS PLAN

Convention entre la municipalité et le Centre Social Charente-Boëme-Charraud :

Cette convention, qui porte sur les droits et les obligations des deux signataires, précise les missions confiées au Centre Social. Ainsi : le Centre Social sera chargé d'organiser les activités périscolaires (matin et soir après l'école, mercredi, petites vacances, été) ; il aidera techniquement les manifestations interassociatives et favorisera la promotion des associations locales ; il assurera la gestion de la crèche familiale "Les P'tits loups".

Pour réaliser ces activités, la commune de Mouthiers met à la disposition du Centre Social l'ensemble immobilier situé place de la Gare. L'association s'acquittera des charges (eau, électricité, chauffage) et souscrira les contrats d'assurance garantissant ses matériels mobiliers et les risques liés aux activités organisées. Elle ne pourra procéder à aucune modification des locaux sans autorisation écrite préalable de la commune qui pourra y pénétrer à tout moment. La commune pourra utiliser librement, 30 jours par an, la salle de diffusion culturelle et les locaux polyvalents. ■



Photo Alain PORTE

A l'ouverture, les pêcheurs avant la pêche.

PARLONS-EN...

La rénovation de la chaufferie de l'école a fourni l'occasion d'un changement d'approvisionnement en bois. Nous sommes ainsi passés de copeaux de bois déchiqueté (provenant de travaux d'entretien de forêts ou de chantiers d'abattage de peupliers), à un combustible qui pourrait s'apparenter à du bois-liquide. Il s'agit en effet de déchets de bois provenant d'une tonnellerie de Barbezieux, contenant des copeaux mélangés à des particules plus fines issues de travaux de ponçage. Ce

nouveau combustible, qui a l'avantage de l'homogénéité, nécessite cependant quelques adaptations et quelques réglages. Les premières concernent notamment les livraisons qui peuvent générer des envolées de poussières ; des travaux seront entrepris sur les silos pour en limiter les effets. Quant aux réglages de chaudières, ils ont permis d'assurer le confort des utilisateurs. Certains seront affinés pour garantir une très bonne combustion du bois brûlé et un bon rendement en chaleur. ■

INTERCOMMUNALITE

Du changement dans l'intercommunalité

Un nouveau texte de loi vient d'ouvrir une page inédite de la coopération intercommunale. Il sera dorénavant possible d'échanger les conseils municipaux d'une commune à une autre, mais seulement entre des communes appartenant à la même communauté de communes. Cette nouvelle réglementation sera précédée d'une étape provisoire ouverte aux communes volontaires.

Le fait que notre communauté soit composée de quatre communes a constitué un avantage indéniable pour expérimenter cette nouvelle formule.

En effet, après 3 ans de mandat, chacun des conseils municipaux va pouvoir aller s'occuper pendant un an d'une autre commune de la communauté. Ce qui fait qu'en 2001, lors des prochaines élections municipales, chaque équipe municipale aura fait le tour de la communauté.

C'est dans ce cadre que les quatre communes de Charente-Boëme-Charraud vont procéder, dès le lendemain des votes de leurs budgets respectifs, soit juste après le 31 mars, aux échanges de conseils municipaux. Le tirage au sort aura lieu le premier mercredi de ce mois en Mairie de Mouthiers, en présence notamment, d'un représentant du Conseil Régional, lui-même très attentif aux nouvelles formes de coopération intercommunale.

L'avantage de ce système est double : d'une part il permet aux élus locaux de mieux connaître les habitants des autres communes, et d'autre part il permet aux habitants des autres communes de mieux connaître nos conseillers municipaux.

Les pronostics vont bon train que donnera le hasard du tirage au sort ? Car du tirage, il y en aura certainement dès que seront connus les changements ! Mais il faut de temps en temps mordre à l'hameçon de l'innovation tout en avançant appâts comptés. Le rendez-vous est donné à tous ceux qui s'intéressent à l'intercommunalité ce premier mercredi du mois, à 18 h à la Mairie de Mouthiers. ■

Ils font partie des commerçants de la commune. Leur point commun : ils n'ont pas de vitrine. Ou plutôt leur vitrine est itinérante puisqu'elle les accompagne sur les différents marchés des environs.

Combien de produits différents peuvent cohabiter sur l'étalage d'un marchand de primeurs en fruits et légumes ? Si vous n'avez pas la réponse en tête, rendez-vous au prochain marché de Mouthiers devant l'étalage de Monsieur et Madame PLA.

Ces monastériens d'adoption depuis 1980 ont en effet repris un banc de primeurs depuis 1993. C'est le goût du contact avec la clientèle, le plaisir de relations directes qui a conduit Florencio PLA à se lancer dans le commerce.

Une activité difficile quand on observe ce qui se passe dans la grande distribution. Celle-ci peut, à coup de milliers de prospectus dans les boîtes à lettres, attirer des clients en vantant quelques produits d'appel.

Pour Florencio PLA, la bataille se joue sur la qualité. Il ajoute aussitôt que les clients des marchés savent la reconnaître et acceptent ainsi un prix légèrement supérieur. Pour assurer cette qualité, Monsieur PLA fait confiance aux maraîchers de l'agglomération d'Angoulême et de Charmé.

En assurant ainsi ses approvisionne-

ments, Monsieur PLA contribue au maintien des activités maraîchères locales



menacées, et peut garantir la fraîcheur de ses produits à sa clientèle qu'il soigne particulièrement. Pour cela, il a réalisé avec l'aide de ses

enfants, une magnifique remorque étalage qui permet d'offrir dix mètres de rayonnage. La structure rigide de cet équipement original met les clients à l'abri des intempéries qui sont le lot commun des commerçants sur les marchés. Sur celui de Mouthiers, cet étalage a fière allure et participe, avec les autres commerces, à une animation sympathique que Florencio PLA ne retrouve pas toujours ailleurs. Attentif aux demandes des consommateurs, il suggère la présence d'un fromager qui pourrait ainsi compléter la palette des odeurs et des saveurs. En attendant, la présence de son étalage de fruits et légumes offre une parfaite gamme de couleurs, grâce aux nombreux produits qui vont... (c'est la réponse à notre question du début !) de 100 à 120 en plein été, ajoutant ainsi la diversité à la qualité.

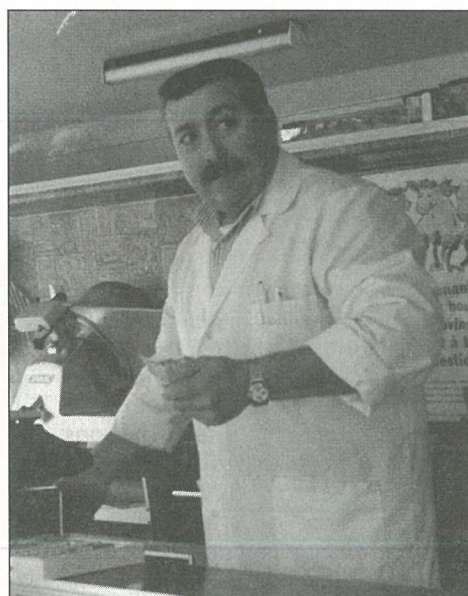
Points de vente sur les marchés du secteur

- Ma Campagne : mardi et vendredi
- Montmoreau : mercredi
- Mouthiers : jeudi
- La Couronne : samedi

Monsieur MORILLON

Il est monastérien depuis 24 ans. Après avoir été travaillé pendant de nombreuses années avec un autre boucher, Monsieur MORILLON s'est mis à son compte. Depuis, il sillonne la campagne, de Plassac à Aubeterre en passant par Voulgezac, Juillaguet et bien d'autres villages. C'est peu dire qu'il connaît le monde rural. Il a pu voir combien nos campagnes ont évolué ces dernières années ! Evidemment, dans ces bourgs qui se dépeuplent, les personnes âgées sont les clients les plus assidus. Pour eux, il faut être régulièrement au rendez-vous, quelque soient les conditions météo. Car si, comme il le souligne avec humour, la viande supporte bien le froid, celui-ci n'est pas le meilleur compagnon des commerçants non sédentaires. Pour les clients fidèles, fort heureusement, la confiance dans les produits de leur boucher itinérant n'a pas été entamée par la crise de la vache folle.

En revanche, sur les marchés urbains comme celui de Ma Campagne, en commerçant attentif, Monsieur Morillon mesure les difficultés d'une clientèle



urbaine touchée par les difficultés économiques. Alors, pour garder ses clients habituels et tenter d'en gagner

d'autres, il faut jouer le conseil et l'information. La recette de Monsieur MORILLON en la matière est de garantir ses approvisionnements. Pour cela il travaille avec un petit groupement d'éleveurs agréés de Dordogne et de Corrèze, dont une des spécialités est l'élevage du veau au pis de la mère. On est bien loin des animaux engraisés avec des farines. Mais cette qualité est nécessaire pour attirer les nouveaux clients que sont les jeunes. Pour ceux-là il faut du conseil en direct sous forme de fiches cuisines constamment réactualisées et se faire connaître jusque sur internet. C'est le cas grâce à cette coopération entre éleveurs et détaillants bouchers, qui contribue ainsi à la promotion d'une viande de qualité.

Comme quoi il est possible de marier la tradition des marchés et la modernité des nouveaux outils de communication.

LE CENTRE DE LOISIRS : Vacances de Printemps du 14 au 22 avril

GRAINES DE STARS



**Chants - Danses - Guitare sèche - Djumbee
Jeux musicaux - Chorégraphie**



**Pique-nique - Grand Jeu Rallye aux Glamots
Grand Jeu d'orientation - Cirque - Jeux d'opposition**

Les P'tits Loups...

LA CRECHE FAMILIALE



Les "P'tits Loups" de la crèche familiale sont accueillis au domicile des assistantes maternelles, celles-ci ont le souci de respecter le rythme habituel de la journée notamment dans le sommeil, l'alimentation et les jeux.

La directrice leur rend visite de façon hebdomadaire et organise **une rencontre à la crèche** une matinée par semaine : **c'est l'apprentissage à la collectivité.**

Ces rencontres, attendues par les enfants - bien sûr - mais aussi par les assistantes maternelles, sont aussi des moments de découvertes : on essaie la musique, le peinture, le collage, on "éveille" les sens (le goût, l'odorat, la vue), on chante et on mime, on est attentif au langage...

Ce jeudi, précédant le **Carnaval de Mouthiers**, les enfants de l'école maternelle défilaient dans les rues. A la crèche, nous avons reçu les plus petits de la petite section. Ce fut un moment d'échanges entre ces enfants : cadeaux, dégustation de crêpes, comptine et ... confettis, partout, la joie et la bonne humeur ! Une occasion aussi pour la maîtresse Roselyne et les futurs scolarisés des "P'tits Loups" de faire connaissance. D'autres moments de rencontres, à l'école cette fois, seront organisés durant les mois à venir : ce sera **l'adaptation des plus grands enfants de la crèche à l'école maternelle.**

Maintenant c'est le printemps : découverte des fleurs et rencontre avec des bébés animaux font partie des projets. Quel programme !



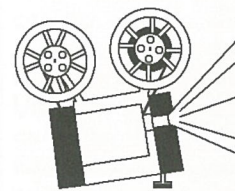
Tout dernièrement, le thème était le **carnaval** ; alors les enfants ont peint un carton avec les doigts, ou avec une éponge ou un pinceau, selon leur souhait. Ce carton, découpé en **forme de tête de lapin**, devient **plus tard un très joli masque** : à une autre séance, ils ont pu le décorer de paillettes.



MJC MJC MJC

Jules Berry

CINEMA..... MJC MJC MJC MJC



JEUDI 23 AVRIL 1998
à 20 h 45

E
X
P
O
S
I
T
I
O
N

MJC..... exposition
photographique



Didier WOLF
du 26/04/98 au 10/05/98

VIE ASSOCIATIVE

LE CERCLE DES AÎNES COMMUNIQUE

Nous rappelons à tous nos adhérents et à tous nos amis que la date de notre journée "PORTES OUVERTES" le 3 mai prochain approche à grands pas.

En ce qui concerne les lots, nous demandons à chacun, de façon très pressante d'avoir l'extrême gentillesse de nous les apporter avant le 17 avril dernier délai.

Nous nous excusons de fixer ainsi impérativement une date limite. Cela nous est nécessaire pour le déroulement correct de nos préparatifs.

Par avance, grand et chaleureux merci et ... à bientôt.

Nous espérons que tous voudront bien, comme les années précédentes nous apporter des objets pour le comptoir et des lots pour la tombola.

ORDURES MENAGERES

- L'information distribuée par le SIROMPEGA semble poser quelques problèmes de compréhension.
- Nous confirmons donc qu'il n'y a plus de ramassage dans la nuit du dimanche au lundi.
- Il convient donc de déposer les ordures ménagères le LUNDI SOIR pour la collecte effectuée dans la nuit du lundi au mardi.
- Cette information concerne toute la commune, à l'exception des villages ci-dessous pour lesquels la collecte aura lieu dans la nuit du jeudi au vendredi.

LES VILLAGES : LE GAGNIER, LE GUE, CHEZ REIGNIER, LE MOULIN DU DUC, LES ROUSSELIÈRES,
LES GROIES, BOIS GIMON, GERSAC, CHEZ BILLOU, LES FORETS.

Pour la 2^{ème} collecte hebdomadaire et pour les villages ci-dessus, les ordures ménagères doivent être déposées LE JEUDI SOIR.

• ATTENTION : Il est demandé à toutes les personnes usagères des containers collectifs de n'y déposer les ordures qu'au moment de la collecte et non pas tout au long de la semaine.

VIE ASSOCIATIVE

SENTIERS DE BOËME : Reprise des randonnées pédestres : Avril 98

| Jour | Organisateur | RV à Mouthiers Place de la Gare | Lieu de la randonnée | Point de départ | Heure | Nb de km |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------|---------------|----------|
| Di. 19 Avril | M. DORET | 8 h & 13 h 30 | St Romain 2 km d'Aubeterre | Salle des Fêtes | 9 h & 14 h 30 | 11/10 |
| 2 randos Inter-clubs en 8 - Pour ceux qui font toutes la journée pique-nique tiré du coffre à midi | | | | | | |
| Di. 26 avril | R. TALLON | 13 h 30 | Charmant | Parking à droite en bas du bourg | 14 h | 11 |
| 1-2-3 mai | G. SOURISSEAU | WEEK END en Vendée | | | | |



| AGENDA | A | B | C |
|----------|---------------|--------------|------------|
| 05 avril | Rivière/SCM * | Condéon/SCM | SCM/Claix |
| 19 avril | SCM/Métairies | SCM/Claix | Touzac/SCM |
| 26 avril | Aigre/SCM | Palluaud/SCM | -exempt- |

* samedi 4 avril à 20 h

Cette saison, nos débutants ont trouvé un nouveau souffle avec l'arrivée de nombreux enfants (7 en septembre 97 et 3 en janvier 98) ainsi que celle de Marco LAFARGE, désormais assistant de Mickaël MENEGHINI.

LES JEUNES GENS NÉS
EN JANVIER, FEVRIER ET MARS 1981

doivent se faire recenser en Mairie
avant le 31 mars 98
munis du livret de famille des parents.

SECOURS POPULAIRE

Le local du Secours Populaire, 57, rue de la Boème, sera ouvert le 1^{er} samedi et le 3^{ème} lundi de chaque mois

Sur votre agenda...

• AVRIL

19 : Repas des Chasseurs : Chevreuil à la broche
26 : Randonnée pedestre

• MAI

3 : Portes Ouvertes Cercle des Aînés
10 : Randonnée pedestre
16 : Soirée Théâtre Comité des Fêtes
23 : 1ère Communion
23 : Don du Sang Blanzac
23-24 : Tournoi de foot
24 : Randonnée pedestre
30-31-1 : Frairie de la Pentecôte

ETAT CIVIL

Naissances

• Le 5 mars 1998 : Jeanne BLANCA

Décès

• Le 4 mars 1998 : Léon TRIJEAU
Foyer Personnes Agées

• Le 17 mars 1998 : Marie-Mélanie JOUHANNAUD
Veuve BOULESTIN
Foyer Personnes Agées

TOUR DE GARDE DES MEDECINS POUR LE MOIS D'AVRIL

Du samedi 4 à 14 h au lundi 6 à 7 h : Dr BRANGER - ☎ 05 45 67 19 39

Du samedi 11 à 14 h au lundi 12 à 7 h : Dr VALLAT - ☎ 05 45 67 44 40

Du lundi 13 à 0 h au mardi 14 à 7 h : Dr COMTE - ☎ 05 45 67 82 37

Du samedi 18 à 14 h au lundi 20 à 7 h : Dr FRAIGNAUD - ☎ 05 45 91 58 35

Du samedi 25 à 14 h au lundi 27 à 7 h : Dr SACRISTE - ☎ 05 45 67 12 48



COURRIER DES LECTEURS

Les contributions des lecteurs devront être adressées avant chaque 20 du mois pour une publication dans le bulletin du mois suivant.

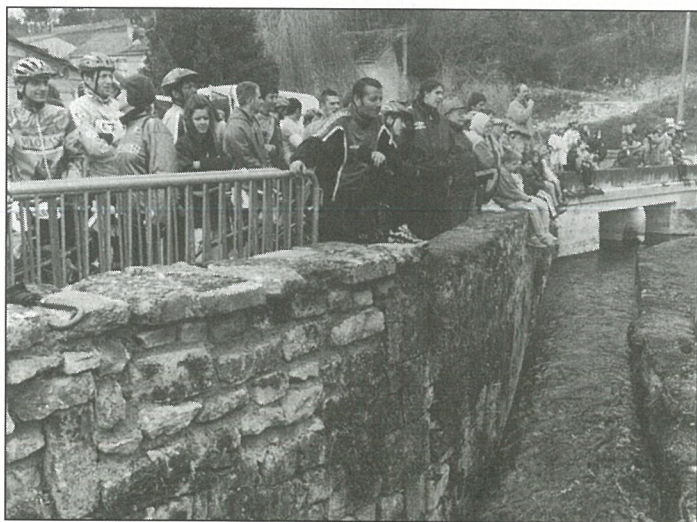
Pour celui de mai, il conviendra donc de faire parvenir vos courriers au **SECRETARIAT DE LA MAIRIE** avant le 20 avril.

A bientôt pour vous lire.

COMMÉMORATION AU MONUMENT AUX MORTS

Victoire 1945

Vendredi 8 mai 1998



Boucle de la Boème : une réussite bien arrosée. (Photo Alain PORTE)

*Le prochain
bulletin*

IL paraîtra début mai. Les articles et annonces des associations et particuliers devront être déposés à la mairie avant le 20 avril. Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dus à d'éventuels retards de parution.